



Tout le monde sur le pont : la Caspienne fait voile vers l'intégration de l'Eurasie

Les cinq Etats riverains de la mer – Russie, Azerbaïdjan, Iran, Turkménistan et Kazakhstan – sont parvenus à des compromis difficiles sur les droits souverains et exclusifs ainsi que sur la liberté de navigation.

Par [Pepe Escobar](#)

Mondialisation.ca, 15 août 2018

[Asia Times](#)

Région : [Asie](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Économie](#), [Histoire et Géopolitique](#)

Analyses: [L'IRAN](#)

L'accord tant attendu sur le statut juridique de la mer Caspienne, signé dimanche dans le port kazakh d'Aktau, marque un moment décisif dans la gigantesque campagne en cours pour l'intégration de l'Eurasie.

Jusqu'au début du XIXe siècle, le plan d'eau eurasien par excellence – un corridor de connectivité entre l'Asie et l'Europe grâce à la richesse du pétrole et du gaz – était la propriété exclusive des Perses. La Russie impériale a ensuite pris le contrôle de la bordure nord. Après l'éclatement de l'URSS, la Caspienne a fini par être partagée par cinq États : la Russie, l'Iran, l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et le Kazakhstan.

New deal divides up the Caspian Sea

The inland sea is rich in oil, gas and caviar



Des négociations très complexes se sont poursuivies pendant près de deux décennies. La Caspienne était-elle une mer ou un lac ? Devrait-elle être divisée entre les cinq États en tracts séparés, souverains ou développée comme une sorte de condominium ?

Lentement mais sûrement, les cinq États sont parvenus à des compromis difficiles sur les droits souverains et exclusifs ; la liberté de navigation ; » la liberté d'accès de tous les navires de la mer Caspienne aux océans du monde et inversement » - selon les mots d'un diplomate kazakh ; l'installation de pipelines ; et surtout, au niveau militaire, la certitude que seules les forces armées des cinq États riverains devraient être autorisées dans les eaux de la Caspienne.

Il n'est donc pas étonnant que le président Poutine, à Aktau, ait décrit l'accord en termes non équivoques comme ayant une « signification historique ».

Une mer ou un lac ?

La Caspienne est-elle maintenant une mer ou un lac ? C'est compliqué ; la convention signée à Aktau la définit comme une mer, mais soumise à un « statut juridique spécial ».

Cela signifie que la mer Caspienne est considérée comme de l'eau libre, pour un usage commun - mais les fonds marins et le sous-sol sont divisés. Encore un travail en cours, le diable est dans les détails en déterminant comment le fond marin est divisé.

Selon le projet de texte, publié il y a deux mois par le Russe Kommersant, « la délimitation du sol et des ressources minérales de la mer Caspienne par secteur sera effectuée par accord entre les États voisins et les États situés en face, en tenant compte des principes et des normes juridiques généralement reconnus ». Stanislav Pritchkin, directeur du Centre d'études sur l'Asie centrale et le Caucase à l'Académie des sciences de Russie, a qualifié ce compromis de meilleur compromis possible, pour l'instant.

Les frontières maritimes de chacun des cinq États sont déjà fixées : 15 milles marins d'eaux souveraines, plus 10 milles supplémentaires (16 km) pour la pêche. Au-delà, c'est de l'eau libre.

A Aktau, le président kazakh Nursultan Nazarbayev a franchement admis que même parvenir à ce consensus de base était un processus difficile, et la question clé de savoir comment partager la richesse énergétique souterraine de la Caspienne reste loin d'être résolue.



Deux plates-formes pétrolières offshore sur la mer Caspienne. Photo : iStock

Le ministre kazakh des Affaires étrangères Kairat Abdrakhmanov, citant le texte final, a souligné que « la méthodologie pour l'établissement des lignes de base de l'Etat sera déterminée dans un accord séparé entre toutes les parties conformément à cette convention sur le statut juridique de la mer Caspienne. C'est une phrase clé, particulièrement importante pour nos partenaires iraniens. »

La référence à l'Iran est importante parce que, dans le cadre de l'accord, Téhéran s'est retrouvé avec la plus petite part des fonds marins de la Caspienne. Les diplomates ont confirmé à Asia Times que jusqu'à la dernière minute, l'équipe du président Rouhani n'était pas totalement satisfaite des conditions finales.

Cela se reflète dans le commentaire de Rouhani selon lequel la convention est « un document majeur », même si elle ne résout pas définitivement ce dossier extrêmement complexe.

Ce que Rouhani a souligné, c'est à quel point le fait que ses partenaires caspiens privilégient le multilatéralisme et s'opposent aux actions unilatérales qui se développent dans certains pays. Il s'agissait non seulement d'une référence directe aux partenaires caspiens soutenant le JCPOA, ou l'accord nucléaire iranien, mais aussi d'une référence voilée à la menace du président Trump selon laquelle « toute personne faisant des affaires avec l'Iran ne fera pas d'affaires avec les États-Unis ».

Rouhani et Nazarbayev ont en fait tenu une réunion séparée consacrée au renforcement de la coopération économique, y compris la volonté mutuelle d'utiliser leurs monnaies nationales pour le commerce, en contournant le dollar américain.

Ces eaux sont interdites à l'OTAN

La coopération économique Iran-Kazakhstan est appelée à suivre les paramètres Iran-Russie. Poutine et Rouhani, qui entretiennent des relations personnelles chaleureuses et

étroites, ont passé un certain temps à Aktau pour discuter de questions bien au-delà de la Caspienne, comme la Syrie, les investissements de Gazprom dans les champs gaziers iraniens et la manière de faire face à l'offensive de Washington en matière de sanctions.

Tous deux ont unanimement salué une stipulation clé de l'accord ; il n'y aura pas d'OTAN dans la Caspienne. Selon les mots de Rouhani, « la mer Caspienne n'appartient qu'aux États de la Caspienne ». Poutine, pour sa part, a confirmé les plans de la Russie de construire un nouveau port en eau profonde dans la Caspienne d'ici 2025.



Une vue panoramique de Bakou, en Azerbaïdjan, vue de Martyrs Lane, près du centre de Bakou. Photo : iStock

Dans le domaine géoéconomique turbulent que j'ai défini il y a plusieurs années sous le nom de « Pipelinistan », l'accord permettra une grande marge de manœuvre ; à partir de maintenant, les pipelines devant être posés au large des côtes ne nécessitent le consentement que des États voisins, plutôt que de tous les « Cinq Caspiens ».

Une des conséquences majeures est que le Turkménistan pourrait enfin disposer de son propre pipeline souterrain de 300 km de long vers l'Azerbaïdjan - un projet qui n'a jamais été vraiment encouragé par la Russie. Ce pipeline permettra au Turkménistan de diversifier ses exportations massives vers la Chine en exploitant le marché européen via Bakou, en concurrence directe avec Gazprom.

Ashgabat pourrait enfin être sur la voie d'une situation gagnant-gagnant ; Bakou pourrait non seulement utiliser davantage d'importations de gaz pour compenser les déficits de production, mais Moscou semble enclin à relancer les importations de gaz turkmène.

A partir de maintenant, le jeu à surveiller dans la Caspienne est de savoir comment une coopération énergétique et économique plus profonde peut aller dans l'esprit d'une véritable intégration eurasienne, même avec la Chine qui n'est pas directement impliquée dans les affaires de la mer. Cependant, les entreprises chinoises sont fortement investies dans le secteur pétrolier du Kazakhstan et sont d'importants importateurs de gaz turkmène.

Historiquement, la Perse a toujours maintenu un poids démographique, culturel et linguistique dans la majeure partie de l'Asie centrale. La Perse demeure l'un de ses principes d'organisation ; l'Iran est une puissance d'Asie centrale autant qu'une puissance d'Asie du Sud-Ouest.

Cela doit être mis en contraste avec les Etats caspiens encore fortement influencés par l'athéisme soviétique et le chamanisme turc. Un cas particulièrement intéressant à suivre sera celui de l'Azerbaïdjan – qui fait partie de la sphère d'influence occidentale par le biais de pipelines tels que le BTC (Bakou-Tblisi-Ceyhan), qui traverse la Géorgie jusqu'à la Méditerranée orientale turque.

C'était du Art of the Deal – style Asie centrale. Ce qui est déjà établi, c'est que la Caspienne 2.0 est une victoire multilatérale majeure pour l'intégration de l'Eurasie.

Pepe Escobar

Photo: Le président russe Vladimir Poutine et le président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbayev, marchent le long d'un quai de la mer Caspienne pendant leur séjour à Aktau, au Kazakhstan où ils participaient au cinquième sommet de la mer Caspienne. Photo : Sputnik / Aleksey Nikolskyi

Source : [All hands on deck: the Caspian sails towards Eurasia integration](#), Asia Times, le 14 août 2018

Traduction : [Avic](#) - [Réseau International](#)

La source originale de cet article est [Asia Times](#)

Copyright © [Pepe Escobar](#), [Asia Times](#), 2018

Articles Par : [Pepe Escobar](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca